

Projet de convention ANDIISS - FFBB



Convention ANDIISS – FFBB

ANDIISS : Réseau national des Directeur.rices des sports et Intervenants d'Installations Sportives au sein des services des Sports des Collectivités Territoriales.

- Un réseau organisé en « Régions ANDIISS » autonomes.
- Un réseau reconnu comme un acteur de la nouvelle gouvernance du sport.
- Un réseau partenaire de l'ANDES dans le cadre du binôme « Elu.e / Technicien » au sein des Collectivités Locales.
- Un réseau qui siège en tant que membre de la CERFRES.

Intérêt pour la FFBB de conventionner :

> Formaliser une relation déjà régulière avec ce réseau et pérenniser nos liens étroits avec l'ensemble des réseaux de Collectivités Territoriales, reconnus par les différents acteurs du sport.

Projet de convention ANDIISS – FFBB



Axes de la convention :

- **Participation annuelle aux Journées d'Etudes Nationales (JEN)** de l'ANDIISS rassemblant plus de 300 fonctionnaires - **Présence FFBB aux JEN ANDIISS 2024 les 20 et 21 Mars 2024.**
- **Mobilisation du réseau** à la fois au niveau national et en région sur des sujets d'actualités dont la FFBB se saisie (Plan INFRA, écoresponsabilité des clubs, performance sociale, mixités des lieux de pratique, fontaines à eau, calendriers & championnats, etc.).
- Intervention lors de **formations des agents territoriaux** sur les grands axes de la politique fédérale et réciproquement, lors des temps de **formation de nos dirigeants** (*Campus, Automnales, etc.*).
- **Partage d'expériences.**
- Désignation d'un **référént FFBB** au sein du réseau ANDIISS = relai privilégié de la structure pour la FFBB (*Gilles Vechambre, Directeur des sports du Grand Châlon*).